M. Legault : Bonjour, tout le monde. Bon. D’abord, on voit qu’hier, on a encore eu dix décès. C’est à peu près la moyenne qu’on a depuis quelques semaines : dix décès par jour, dix nouveaux décès par jour. Je ne sais pas s’il y en a qui s’habituent, mais moi, je ne m’habitue pas, parce que derrière ces décès, bien il y a nos pères, nos mères, nos frères, nos sœurs, nos amis. Et il ne faut pas s’habituer. Et il faut toujours garder ça en tête, quand on fait des efforts pour respecter les consignes qui sont données.

Je vais commencer, peut-être, par la bonne partie. On arrive à la fin du mois d’octobre, et on voit que les efforts qu’on a faits depuis le début octobre ont donné des résultats. On a réussi à atteindre un plateau. Un plateau, là on le voit : dépendamment du nombre de tests, on varie entre 800 et 1 000 nouveaux cas par jour. Par contre, ça amène à peu près dix nouveaux décès par jour. C’est déjà une grande victoire d’être arrivés à maintenir, depuis trois semaines, le nombre de nouveaux cas à 1 000. Si vous regardez ce qui est arrivé au cours des derniers jours en France, en France hier, il y a eu 52 000 nouveaux cas. Donc, si on fait une règle de trois, c’est comme si le Québec avait eu 6 700 nouveaux cas. Donc, pas 800 à 1 000 : 6 700, si on compare des pommes avec des pommes. Donc, ça veut dire qu’on a en a six fois moins, de nouveaux cas, que ce qui se passe actuellement dans un pays qu’on connaît bien, au Québec, qui est la France.

Donc, je veux, en commençant, vous dire à tous les Québécois un gros merci. C’est grâce aux efforts des Québécois que nous, contrairement à d’autres endroits, on a au moins réussi à stabiliser. L’autre bonne nouvelle, c’est la situation dans les CHSLD. Quand on regarde le nombre de personnes infectées aujourd’hui, puis qu’on se compare avec la situation du printemps, on a 85 pour cent moins de personnes, de résidents et résidentes, infectées dans nos CHSLD. Quatre-vingt cinq pour cent de moins. Donc, les efforts qu’on a faits au cours des derniers mois pour ajouter du personnel, pour ajouter une personne responsable dans chaque CHSLD, ça nous permet aujourd’hui de se dire : « La situation est sous contrôle dans les CHSLD. »

Par contre, avec 1 000 cas, 1 000 nouveaux cas par jour, bien, il y a un problème dans l’ensemble de la société. C’est trop, 800 à 1 000 cas nouveaux dans l’ensemble de la société. Donc, il faut baisser ce nombre de nouveaux cas, et c’est pour ça qu’on va devoir faire des efforts pour un autre quatre semaines. Donc, je vous annonce que les mesures qu’on a mises en place dans les zones rouges au début du mois d’octobre, on va les prolonger pour quatre semaines, donc jusqu’au 23 novembre. Par contre, j’ajoute tout de suite aussi que toutes les mesures d’aide pour les entreprises qui sont obligées de fermer, comme les restaurants, bien, on va prolonger aussi cette aide-là jusqu’au 23 novembre.

Donc, on a encore – malgré qu’on ait réussi à stabiliser – on a encore un gros défi devant nous. On ne peut pas continuer à avoir 800 à 1 000 nouveaux cas par jour. Bon, d’abord, ça amène une dizaine de décès de plus par jour. Je ne pense pas qu’il y ait personne qui souhaite ça au Québec. Puis ça amène aussi des conséquences sur le réseau de la santé, des conséquences sur certaines entreprises comme les restaurants. Ça amène des conséquences sur certaines classes, dans certaines écoles. Et en plus, on sait que dans les prochaines semaines, l’hiver s’en vient, donc les gens vont être plus à l’intérieur, donc plus à risque de propagation du virus. Et il y a l’influenza – donc, la grippe, là – qui s’en vient par-dessus ça.

Bon. Je vous avoue qu’on s’est posé la question : « Est-ce qu’on prolonge pour deux semaines ou quatre semaines ? » Je pense que c’est plus probable que ça soit quatre semaines, mais dans deux semaines, on va réévaluer la situation. Puis si les indicateurs montrent une baisse soutenue – puis quand on dit « les indicateurs », c’est le nombre de cas, le nombre d’éclosions, le nombre d’hospitalisations – si on voit une baisse soutenue, bien, on pourra effectivement relâcher plus tôt certaines de nos consignes.

Mais pour l’instant, ce que je dirais, c’est qu’on doit s’en tenir à aller au travail et aller à l’école. C’est deux activités qu’on doit garder.

Puis même ces deux activités-là, il faut être plus prudent. Actuellement, il y a trop d’éclosions dans les entreprises. Donc, on a demandé au comité, à la Commission santé-sécurité, la

CNESST, d’aller faire un blitz d’inspections. On ne va pas se gêner pour donner des amendes, puis même, si les entreprises récidivent, pour en fermer, des entreprises. Parce qu’actuellement, il y a trop d’éclosions dans les entreprises. La Santé publique le disait la semaine dernière : presque la moitié des éclosions sont dans les entreprises. Donc, il faut vraiment agir de ce côté-là, Puis j’ai parlé avec Jean Boulet en fin de semaine, puis on a déjà commencé un blitz. On va poursuivre ce blitz-là.

Bon. Pour ce qui est des écoles, on a aujourd’hui 881 classes de fermées. Donc, ça veut dire que ça se maintient, encore là, entre 800 et 1 000. Ça veut dire, concrètement, qu’il y a 97 pour cent des enfants qui vont à l’école actuellement. Puis je vous l’ai dit : malgré les choix qui ont été faits par d’autres États, pour moi, la dernière chose que je veux fermer, c’est les écoles. Donc, ça, on veut maintenir les activités dans les écoles le plus longtemps possible.

Par contre, la Santé publique, les experts nous disent, d’abord, quand on regarde le nombre de nouveaux cas, il y a plus de nouveaux cas chez les élèves du secondaire qui sont un peu plus âgés. En plus, on remarque, selon la science, que les enfants qui sont un peu plus vieux, sont plus transmetteurs du virus que les enfants les plus jeunes. Donc, on vous avait déjà dit que les jeunes du secondaire 4, secondaire 5 iraient à l’école une journée sur deux. À partir de lundi prochain, on va ajouter les jeunes du secondaire 3. Donc, ça veut dire : les jeunes du secondaire 3, 4, 5 vont avoir une journée à l’école puis une journée à distance.

Je reviens sur les décès. La situation est grave. Pour moi, il faut tous qu’on réalise, là : on ne peut continuer d’avoir dix nouveaux décès par jour. Il faut faire des efforts. Puis dites-vous : si les efforts que vous faites, personnellement, réussissent à réduire de 1 le nombre de décès, un c’est un de trop. Donc, ça aura valu la peine, vos efforts pour réduire le nombre de décès.

Je veux dire un mot aussi aux employeurs. Chaque employeur a une responsabilité. D’abord, comme je le disais la semaine dernière, on demande aux employeurs, le plus possible, d’avoir leurs employés à la maison, donc qui font du télétravail. Puis quand ils n’ont pas le choix puis que les travailleurs doivent venir sur les lieux de travail, bien, c’est important que les consignes soient respectées : donc le masque, le 2 mètres. Les employés ont une responsabilité, s’ils voient que les consignes ne sont pas respectées. Puis comme on le disait tantôt, la moitié des éclosions sont dans les entreprises. Donc, il y a un effort à faire pour les entreprises.

En terminant, je veux dire un mot sur la santé mentale. Parce que j’entends beaucoup de gens dire : « Il faudrait recommencer les activités. » Écoutez : c’est déchirant, parce que c’est comme la balance des inconvénients. On a à choisir le moindre mal. Donc, on veut-tu dix décès par jour ? Est-ce qu’on veut créer des problèmes de santé mentale chez les Québécois ? On ne veut pas ni l’un ni l’autre, mais on est pris à choisir, de dire : est-ce qu’on peut faire des efforts pour le mois de novembre, avec en tête qu’on aimerait ça passer un temps des Fêtes en famille, avec des amis, et encore là, j’ai besoin des Québécois. J’ai besoin de vous autres.

D’abord, on l’a dit, puis je le répète : on a le droit d’aller visiter les personnes seules, un ou une à la fois. Allez-y. Les personnes seules que vous connaissez, allez les voir. Puis si vous voyez qu’il y a des personnes qui ont des problèmes de santé mentale, bien, essayez de les convaincre d’appeler Info-social, 811, pour éventuellement voir quelqu’un. Parce que c’est important qu’on ne reste pas tout seul chez soi avec ces problèmes.

Donc, c’est le temps pour le peuple québécois de se serrer les coudes plus que jamais. Notre destin est lié, là. On est liés les uns aux autres plus que jamais dans l’histoire du Québec. Et moi, j’ai confiance au peuple québécois. Merci.

Good evening, everyone. Our efforts over the past month have paid off. We’ve stabilized the number of new cases. It shows that we’re able to stop the virus when we all do our part. The situation is also under control in our senior homes, but we need to reduce the number of cases, of hospitalizations and deaths, and to do that we need four more weeks.

I’m announcing that the restrictions in red zones will continue until November 23rd. All the measures also to help businesses forced to close will also continue until then. We’ll reassess the situation in two weeks. If our numbers decrease, we could see if we can ease some restrictions earlier, but it will be only if the numbers decrease for a couple of weeks.

For now, we only need to keep two activities: work and school. We need to reduce the number of outbreaks in workplaces. We’re doing an inspection blitz to enforce the rules; businesses that don’t follow the rules could face sanctions and even closure.

The situation is good in schools, but there are more cases among older students at secondary school. That’s why I’m announcing the secondary 3 students will alternate between online and in-person school, like secondary 4 and 5, and will be starting next Monday.

We’ve been able to stabilize the situation, but we still have 10 deaths a day, and every death we have is one too many. To fight this, everyone must continue their efforts to stop the virus. Everyone has a role to play, we’re linked together as never before in our history. I’m confident we’ll get through this together. Thank you.

Le Modérateur : On va débuter la période de question. Je vous demanderais s’il vous plaît de vous limiter à une question, une sous-question par journaliste, On va débuter avec le micro… On va débuter avec le micro 1. Je pense que c’est Radio X. Ha ! Ha!

Journaliste : Bonjour ! François Gariépy, Radio X. Très heureux de vous retrouver aujourd’hui. En fait, bien, on a appris aujourd’hui, un peu plus tôt, que 200 propriétaires de gyms vont rouvrir jeudi malgré la mesure sanitaire imposée. Alors je dis : à quoi on peut s’attendre ? On va avoir des amendes auprès des propriétaires ? Ou encore auprès des clients ?

M. Legault : Bien, la loi doit être respectée. Donc, on va s’assurer, avec les policiers, que les lois soient respectées. Donc, les gyms ne peuvent pas être ouverts. Il y aura des amendes, effectivement.

Journaliste : De distribuées du côté des propriétaires aussi…

M. Legault : Oui.

Journaliste : …et du côté des clients.

M. Legault : Oui.

Journaliste : Aussi, il y a des syndiqués… les syndiqués de l’enseignement se disent inquiets d’un retour rapide des classes au retour des Fêtes. N’est-il pas impossible d’envisager un retour des classes, enfin, un peu plus tard ? Et aussi de raccourcir la… enfin, le… ? Excusez, je vais recommencer : d’envisager un retour en classe plus tard en janvier et même un départ plus hâtif pour les vacances de Noël plus tôt en décembre ? Tout ça pour créer une espèce de confinement d’un mois. Est-ce que c’est dans vos cartons, cette idée-là…

M. Legault : Non.

Journaliste : …qui nous est parvenue ? Pas du tout ?

M. Legault : Non. Écoutez : on a déjà perdu beaucoup de semaines au printemps. Les élèves ne sont pas allés à l’école pendant un certain temps, donc il y a du rattrapage à faire. Il y a une partie de ce rattrapage-là qui a été fait à partir de septembre. Donc, ça veut dire que pour l’année en cours, il y a encore du rattrapage à faire.

Donc, il n’est pas question de raccourcir les sessions.

Journaliste : Merci.

Le Modérateur : On va prendre la prochaine question. Micro 2 ?

Mme Lauzon (Véronique) : Bonsoir. Véronique Lauzon, de La Presse. Pour les milieux de travail, est-ce que vous savez quels secteurs sont plus problématiques ? Et est-ce que les amendes seront aux employeurs ou aux employés ? Et pouvez-vous juste me dire : estce que vous avez dit que vous pourriez fermer les entreprises réfractaires ?

M. Legault : DR HORACIO Bien, si une entreprise, effectivement, reçoit une amende, un avis de contravention, avec des choses à modifier, puis que ces choses-là ne sont pas modifiées, bien là, l’entreprise pourra effectivement être fermée. Pour ce qui est des entreprises qui sont les plus à risque, c’est sûr qu’on a vu beaucoup d’abattoirs, là, des entreprises où peut-être que la viande ou les aliments… Écoutez : je ne suis pas spécialiste, là ; je suis en train de m’embarquer dans quelque chose. (Rires) Donc, je ne sais pas si un de vous deux peut m’aider ?

M. Arruda (Horacio) : Dans les faits, ce qu’il faut comprendre, c’est que souvent, ces entreprises-là font appel à des employés d’agences, qui peuvent provenir de différentes régions. Et si jamais les consignes ne sont pas respectées, c’est possible.

Ce n’est pas la première fois qu’on a vu, dans l’ensemble du Canada, même, je vous dirais, des abattoirs où, à cause de la proximité du travail, aussi, des gens, le port du masque n’est pas toujours respecté et il y a… il peut y avoir des transmissions intensives.

Mme Lauzon (Véronique) : Et monsieur Arruda, est-ce que vous pourriez revenir sur la décision pour l’Halloween, pour ne pas que ça fasse comme les camps de chasse, qu’on se retrouve avec des… des éclosions qu’on pourrait éviter ? Ou peut-être est-ce que des secteurs qui sont trop dans le rouge pourraient ne pas avoir le droit de faire du porte-à-porte ?

M. Arruda (Horacio) : Bien moi, je pense qu’avec le protocole qui a été mis en place, premièrement, il faut comprendre que les parents peuvent décider de faire ou non l’Halloween. Le problème de l’Halloween, on l’a dit, c’est les rassemblements des personnes, particulièrement à l’intérieur, les fameux partys. Mais on pense qu’actuellement, même dans une zone rouge, si les gens respectent les consignes, les parents s’occupent de leurs enfants, évitent les rassemblements et que les gens qui reçoivent et donnent les bonbons acceptent certaines consignes, je pense qu’il n’y a pas de menace à la santé significative pour empêcher, je vous dirais, cette activité qui est très importante pour les jeunes familles.

Le Modérateur : On va y aller avec Andy St-André, TVA Nouvelles.

M. St-André (Andy) : Oui, bonjour à vous trois. Bonjour, messieurs. Vous avez parlé – puis c’est intéressant – monsieur Legault, en fin de conférence de presse, de la santé mentale des Québécois. On est comme pris un peu entre l’arbre et l’écorce, de ce que je retiens de vos propos. Il n’y a pas de danger, pour la santé mentale, de refixer une autre date ? Maintenant, c’est le 23 novembre ; de dire à ce moment-là… Puis possibilité de réévaluation dans deux semaines si tout va bien, s’il y a une baisse soutenue. Pas de risque pour la santé mentale des Québécois de donner espoir, puis de peut-être revenir encore une fois ?

M. Legault : Bien, c’est un équilibre, effectivement, qui est comme fragile : il faut dire la vérité aux Québécois, mais il faut aussi donner un peu d’espoir, donner de l’espoir entre autres pour le temps des Fêtes. Mais pour l’instant, je pense que les probabilités sont que ça va prendre quatre semaines. Si jamais on est capables de faire quelque chose après deux ou trois semaines, bien, on va le faire.

Mais là, pour l’instant, il y a beaucoup trop de cas : 800 à 1 000 cas par jour, c’est beaucoup trop élevé.

M. St-André (Andy) : Puis ça veut dire quoi, une baisse soutenue puis une réévaluation dans deux semaines ? J’imagine que vous avez sur papier un objectif, un chiffre précis que vous aimeriez atteindre pour être capable d’alléger ces mesures-là, qui sont quand même assez restrictives, prolongées pendant quatre semaines. Ça prend quoi pour qu’on revienne à deux semaines, disons ? Vous avez sûrement un chiffre sur la table, un objectif ? Monsieur Arruda pourrait peut-être compléter.

M. Legault : Oui. Bien, d’abord, ça prend une baisse soutenue pendant deux semaines, sur les trois principaux indicateurs : c’est-à-dire le nombre de cas, le nombre d’hospitalisations et le nombre d’éclosions. Donc, quel pourcentage de baisse ? Bien là, effectivement, ça dépend de plein de facteurs, puis ça dépend de où part la région, aussi. Il y a des régions où il y a plus de travail à faire : à Québec, dans Chaudière-Appalaches, il y a plus de travail à faire qu’à Montréal !

M. St-André (Andy) : Parfait. Merci. Je ne sais pas si vous avez…?

M. Arruda (Horacio) : Non : le premier ministre a très bien répondu. C’est une analyse…

M. St-André (Andy) : Vous n’avez pas de… Vous n’avez pas de chiffres clairs ?

M. Arruda (Horacio) : Il n’y a pas un chiffre précis, parce que premièrement, il faut avoir une diminution du nombre d’hospitalisations qui va maintenir notre système de santé en forme, je veux dire : dans le sens d’être capable de traiter les autres urgences qui vont arriver, en termes d’éléments. Puis ça veut varier d’un territoire à l’autre, hein : la capacité n’est pas la même dans un territoire versus un autre territoire. Après ça, il faut être en mesure de diminuer le nombre de cas de façon importante, parce que ces cas-là vont générer des hospitalisations puis éventuellement des décès.

Il faut être en mesure d’être capable d’enquêter tous les cas et les contacts; hein, la capacité des équipes de Santé publique qu’on est en train de renforcir. Il faut respecter les consignes, en amont. Il faut que les communautés collaborent, que les milieux de travail, les différentes communautés collaborent à diminuer les éclosions, et qu’on puisse contrôler le nombre d’éclosions, et que les chiffres associés à chacune des éclosions soient petits, c’est-à-dire qu’on a deux-trois cas, quatre cas qu’on est en mesure de contrôler. Ça fait que c’est tout ça qu’il faut regarder, comme tel, et c’est tout ça qu’on va regarder au niveau du directeur national, mais avec ses directeurs de santé publique, qui connaissent mieux leur territoire, qui sont en mesure de vous dire : « On a un foyer là », ou pas.

M. St-André (Andy) : Merci beaucoup.

Le Modérateur : On va y aller avec Annabelle Caillou, Le Devoir.

Mme Caillou (Anabelle) : Oui, bonjour. Dans le fond, vous étiez (sic) lancés, au gouvernement et à la population surtout, un défi de 28 jours pour, justement, espérer baisser le nombre de contaminations et rouvrir des secteurs. Là, on voit que ce n’est pas le cas. Est-ce que 28 jours c’était trop ambitieux, peut-être, de votre part ? Ou est-ce que, selon vous, la population n’a pas fourni assez d’efforts pour qu’on y arrive ?

M. Legault : Bien, c’est ça : on peut regarder le verre qui est à moitié plein ou à moitié vide. Quand je me compare à la France, qui a six fois plus de nouveaux cas que nous autres, je me dis : on a bien réussi ce 28 jours-là. On a réussi à stabiliser ; par contre, on n’a pas réussi à baisser. Donc, on n’a pas vraiment atteint tout l’objectif qu’on s’était fixé. Mais quand je vois la situation mondiale, je me dis : peut-être qu’effectivement, on ne voyait pas – puis personne ne voyait ça – que la deuxième vague était aussi forte.

Mme Caillou (Anabelle) : Merci.

Le Modérateur : Prochaine question : Any Guillemette, Cogeco Nouvelles.

Mme Guillemette (Any) : Bonjour. Vous avez terminé votre déclaration en disant que vous faisiez confiance aux Québécois pour qu’ils se serrent les coudes encore quelques semaines. Il y a certaines…certains groupes, certaines catégories de personnes qui refusent de le faire. On a vu les gyms, aujourd’hui, qui ont carrément annoncé leurs couleurs. Il y a eu un party dans Airbnb d’Outaouais, plus de 80 étudiants qui ont eu des constats d’infraction de 1 000 dollars. Qu’est-ce qu’on… ? Qu’est-ce que vous voulez faire par rapport à ces personnes-là ? Est-ce qu’il y a aussi un resserrement des mesures qui s’en vient ?

M. Legault : Bien, c’est difficile de tout contrôler ce qui se passe dans les milieux plus privés. Moi, je fais appel – puis je fais confiance – aux Québécois. Tous les Québécois qui sont capables de comprendre l’impact, puis la situation, puis l’importance de suivre les consignes, bien, ils ont comme un devoir de l’expliquer, peut-être, à leurs amis, à leurs connaissances qui ne voient pas ou ne réalisent pas cet impact-là.

M. Guillemette (Christian) : À propos des entreprises – pour faire suite à ma collègue de

La Presse – est-ce qu’on a déjà un portrait ? Bon, on sait qu’il y a beaucoup d’éclosions, mais dans quel type d’entreprises ? Qu’estce qui cloche ? Pourquoi ces éclosions sont là ? Est-ce qu’on a un portrait global ? Je ne sais pas, monsieur Dubé, peut-être.

M. Dubé : Bien, ce qu’on est en train de regarder, c’est… c’est souvent un relâchement des mesures, parce que ça fait plusieurs semaines que les gens sont de retour au travail. Puis on le voit, là : c’est un peu comme dans les centres hospitaliers ou dans les CHSLD. C’est la même chose au niveau du travail : c’est lorsque les gens vont pour le lunch. Ils se retrouvent ensemble, on enlève le masque. C’est vraiment un relâchement de… je dirais presque involontaire. C’est un peu comme quand on se retrouve entre amis, ou on se retrouve entre collègues de travail. Puis c’est pour ça que – c’est malheureux, mais – qu’il faut répéter les mesures. Alors, je pense que ce que le premier ministre a dit tout à l’heure, de passer par la CNESST pour bien rappeler les règles, les consignes, je pense qu’on va voir une différence, parce qu’on a besoin de continuer à réduire les cas.

Puis peut-être si je rajoutais quelque chose… C’est toute la question des hospitalisations. Puis j’aimerais qu’on prenne juste quelques secondes pour se rappeler. Ça fait plusieurs fois qu’on dit qu’on a un système de santé qui est fragile. Puis si les gens avaient à se donner une raison, en dehors de l’éducation, en dehors de se préparer pour les Fêtes, moi, on a un système de santé qui est tellement fragile, en ce moment, que lorsqu’on roule à peu près à 550 hospitalisations cette semaine, puis on a réussi à contrôler entre 800 et 1 000, imaginez-vous si on était à 2 000, ou qu’on était à 3 000 cas. On n’a pas les moyens d’aller là, pour nos hospitalisations, pour notre réseau de la santé. Ça fait que je voudrais juste que les gens se rappellent ça.

Mon deuxième point, c’est que tant qu’on va rester à 500 ou 600 hospitalisations en cours, ça, ça veut dire qu’on n’est pas capables d’aller rétablir toutes les chirurgies qu’on a en attente. Rappelezvous qu’on a 140 000 chirurgies en attente, puis qu’on a de la misère à retourner à notre activité normale d’à peu près 40 000 chirurgies par mois. Tant qu’on va rester à 40 000 chirurgies par mois, on ne viendra pas baisser notre liste d’attente. Alors, imaginez-vous : non seulement on met de la pression sur notre réseau de la santé parce qu’on a plus de cas, mais en plus, on n’est pas capables de baisser notre liste d’attente. Alors, pensez à tous les gens, comme le premier ministre a dit tout à l’heure, que vous pourriez aider, qui sont en attente d’opération à un genou, qui aimeraient aller faire leur diagnostic. C’est à toutes ces personneslà qu’il faut penser, quand on parle de notre réseau de la santé qui est fragile. Ce n’est pas juste les hospitalisations, mais c’est de mettre le personnel de la santé sur les bonnes choses : c’est-à-dire aussi soigner nos gens, et non juste la covid.

M. Guillemette (Christian) : Si je peux me permettre, il faut faire combien de chirurgies par mois pour rattraper, là, pour… ?

M. Dubé : Bien, je l’ai donné la semaine dernière. Vous faites bien de… On fait à peu près 450 000 chirurgies par année quant tout va bien ; on va dire 35 000 à 40 000 chirurgies par mois. Si on veut aller rétablir le… ce qu’on a emmagasiné, malheureusement, de 140 000, bien, il faut en faire 5 000 à 10 000 de plus par mois pour être capables de baisser ça. Alors, ce n’est pas un problème d’hospitalisations, qu’on veut : c’est qu’on n’en veut pas, d’hospitalisations covid – c’est ça qu’il faut comprendre – pour qu’on soit capables de régler le problème de la première vague, qu’on traîne depuis plusieurs mois. Alors, je pense que si les gens faisaient un lien entre ce qu’ils peuvent nous aider (sic), c’est de vraiment s’assurer qu’on va baisser nos hospitalisations, puis les gens vont pouvoir commencer à re-soigner les gens qui sont en attente d’une chirurgie ou en attente d’un diagnostic.

M. Guillemette (Christian) : Merci.

M. Dubé : Merci beaucoup.

Le Modérateur : Prochaine question, La Presse canadienne.

M. Blais (Stéphane) : Bonsoir. Stéphane Blais, La Presse canadienne. Je voudrais une précision. Vous parliez de 881 classes qui sont fermées. Ça, c’est un cumulatif, ou bien c’est : à

ce jour, lundi, il y a 881 classes de fermées ?

M. Legault : C’est à ce jour. Donc, ça veut dire : c’est cumulatif. Ça inclut toutes les classes des écoles qui sont fermées, puis toutes les classes des écoles où il y a juste certaines classes qui sont fermées. Donc, c’est 881 ; on est montés jusqu’à au-dessus de 1 000. Ça veut dire qu’on a eu quand même une petite baisse, là. Ça ne veut pas dire que demain, on ne reviendra pas à entre 900 et 1 000, mais c’est quand même… Là aussi, ça s’est stabilisé.

M. Blais (Stéphane) : Huit cent quatre-vingt-un, ce n’est pas l’accumulation. C’est :

aujourd’hui lundi, il y a 881 classes.

M. Legault : C’est aujourd’hui. Ça veut dire qu’il y a des classes qui ont été rouvertes, là-dedans. Oui. On est montés jusqu’à 1 000 ; il y a des classes qui sont rouvertes ; mais il y a des classes qui se sont ajoutées. Donc, aujourd’hui, il y a huit cents… – ou hier, ou vendredi – il y a 881 classes de fermées.

M. Blais (Stéphane) : Est-ce qu’on a la proportion écoles secondaires, écoles primaires ?

M. Legault : Je ne l’ai pas avec moi.

M. Dubé : Mais peut-être mettre en proportions des nombres de classes totales, primaires et secondaires, c’est à peu près 45 000 classes.

Ça fait qu’on revient encore au même 3 pour cent que (sic) le premier ministre parlait tout à l’heure, en termes d’écoliers ou en termes de classes, ça serait à peu près 800, 900 classes sur 45 000 classes. Ça fait que c’est quand même une bonne proportion qu’on a réussi à stabiliser.

Le Modérateur : On va passer à Olivier Bachand, Radio-Canada.

M. Bachand (Olivier) : Bonjour, monsieur Legault. Lors d’une entrevue vendredi, vous évoquiez le nombre de 500 cas pour la réouverture des bars, des restaurants, des gyms. Alors, est-ce que c’est toujours ce chiffres-là qui est visé ? Ou vous revenez sur ce que vous avez dit ?

M. Legault : Non. Écoutez : là, on est à 800, 1 000 ; entre 800 et 1 000. Si on descend à 500, pour deux semaines, si on réduit les éclosions, si on réduit les hospitalisations, là, on pourra parler de relâcher certaines consignes.

M. Bachand (Olivier) : Donc, le nombre de 500 tient toujours dans votre…

M. Legault : Bien, c’est un ordre de grandeur. Mais ça dépend aussi : s’il y a plus de réductions du côté des éclosions, ou s’il y a plus de réduction du côté des hospitalisations, on pourrait peut-être accepter un petit peu plus, ou le contraire. Donc, il faut regarder les trois indicateurs.

M. Bachand (Olivier) : Maintenant, pour ce qui est des élèves de secondaire 3 qui vont aller à l’école en alternance, pourquoi avoir choisi d’arrêter ça à secondaire 3 ? Par exemple, de ne pas étendre ça aux élèves de secondaire 1 et 2 ? Et est-ce qu’il serait envisageable d’étendre ça aux élèves de secondaire 1 et 2 aussi, éventuellement ?

M. Legault : Bien, c’est la science. Moi, j’ai posé la même question que vous, puis on me dit que quand on regarde le nombre de cas, et la capacité de transmettre, d’être plus ou moins transmetteur du virus, qu’il y a une différence entre secondaire 2 et secondaire 3. C’est pire, secondaire 3. Donc, c’est une recommandation de la Santé publique qu’on a écoutée.

M. Bachand (Olivier) : Monsieur Arruda, là-dessus… ?

M. Arruda (Horacio) : Bien, écoutez : comme je vous dis, il faut… c’est la recommandation qu’on fait actuellement. Il y a quand même des éclosions dans les écoles, mais pas de façon incontrôlable pour le moment. Cet ajout-là, à notre avis, va nous aider à diminuer le nombre d’éclosions, mais on a surveiller la situation de très, très près, si jamais il y avait des développements, le nombre de cas augmente, il y a beaucoup de cas de transmis dans (sic) des plus jeunes. À ce moment-là, on réévaluera la situation.

M. Legault : On peut penser – parce qu’on a tous été jeunes – que quand on est à cet âge-là, on est peut-être… on respecte peut-être un petit peu moins les consignes. Peut-être. J’évoque cette possibilité-là. Donc, il peut y avoir une question de comportement.

M. Bachand (Olivier) : Merci.

Le Modérateur : On va passer en anglais. We’ll switch to English. (Inaudible) Montreal Gazette.

Journaliste : Good afternoon, good evening. Why 28 days? Why not more, why not less? What made you come up with the 28-day number?

M. Legault : Well, it’s after discussing with Public Health, it looks like we think it’s reasonable over 28 days to see a reduction. During the first 28 days, we were able to stabilize; we think that it will take another 28 days to see a reduction.

Journaliste : And is there any more assistance coming to businesses that have been struggling with the measures? I’m sure a lot of people are hearing this and they’re probably quite…

M. Legault : Yeah. I have to repeat that there’s no province having given more help to businesses than Quebec, by far, and we’ll continue to do so. I understood and I asked questions today about the delay to get the help. Some of them told me that it was a long delay, so I’ve asked Pierre Fitzgibbon to make sure that we short… shorter be the delay.

Le Modérateur : We’ll switch to Gloria Henriquez, from Global News.

Mme Henriquez (Gloria) : Good afternoon. I’ll just ask you to repeat what you said to my colleague in French about why not expand it to all of high school students, just go with sec 3. Why not all students?

M. Legault : O.K. When you look at the figures, there are more cases with students of secondary 3 than for younger students. Also, the transmission rate is higher for them. So, it’s a recommendation given by the Public Health and we accepted it.

Mme Henriquez (Gloria) : And why not expand it, to prevent…?

M. Legault : Because we think that it’s better for the students to be at school 100 percent of the time. So, it’s the balance. We think that with this measure it should be enough to decrease the number of cases, of new cases every day.

Mme Henriquez (Gloria) : And in terms of the businesses, as you said, half of outbreaks are coming out of there. Do we know what kind of businesses specifically? Is it retail, is it offices, what kind of businesses are…?

M. Legault : It’s not retail. I think that, because we thought about doing like we did last spring, to say: “Should we see, what do we do with the retail businesses that are not essentials?” But it looks like that’s not where is the problem. It’s more in the manufacturing business, especially in the food business, that we see more cases.

Mme Henriquez (Gloria) : And finally, gym owners, you must have heard they’re saying that regardless of the rules that have been imposed, they will open because of the mental health of their clients. So, what are your thoughts on that?

M. Legault : I understand that mental health is at risk, but right now we have to choose the less worst solution. And I understand that there’s an impact on mental health, but the gyms will have to respect the law, and police people will assure that. And they’ll have fines if they don’t respect the law.

HENRIQUEZ: Thank you.

Le Modérateur : We’ll go with Matt D’Amours, from CBC News.

M. Damours (Matt) : Good afternoon. My first question is for you, Mr. Legault. Twenty-eight days ago, we heard from businesses, especially places like bars and restaurants who said this was going to be absolutely devastating for them. We’re now possibly doubling the length of time that they’re going to have to either be closed or seriously restricted in what they can do. You’ve talked about the help that Quebec is providing. If you could shortly just remind us

what does that help look like right now, and looking at another month of this, are you looking at other possibilities? Because we’re talking about maybe a sixth of a year where some of these businesses are going to be doing a lot less business.

M. Legault : O.K. The main… The most important expenses of a restaurant or a bar, you have two of them. You have paying your employees, so we have a program coming from the federal government to help paying the employees. And the second expense is the rent, so that’s why we put in place a reimbursement of… I think it’s 80 percent of the rent. So, we think that this must help to be ready for the reopening.

And I hope that the reopening will be as soon as possible, but right now. we cannot afford to see this increase in the number of cases. And we’re not the only ones, the only ones closing restaurants. You can see what’s happening in New York, in Boston, in Paris. Look at what’s happening in Europe. And we’re lucky, in a way, because we didn’t see in the last few days an increase in the number of cases, but you’ve seen in France yesterday 52,000 new cases. It’s like if we had 6700 new cases in Quebec instead of 800.

So, I think we were successful having a plateau, but now we have to decrease. And unfortunately, we have to keep bars and restaurants closed for another month.

M. Damours (Matt) : And just before I get to the second question, the second part of that was are there other measures for aid that can be thought of at this time to try to help even more through another 28 days?

M. Legault : We don’t think about other measures for now. We think that these measures must be enough.

M. Damours (Matt) : And my second question for Mr. Arruda and Mr. Dubé. Talking about treatment of covid-19, what can you tell us about how things have improved? We’ve seen reporting out of the United States of a serious decrease in the number of deaths related to covid-19. What’s the portrait right now in Quebec? Are hospital stays going down? Is the morality rate going down? What are we seeing?

M. Arruda (Horacio) : In fact, yes, I think there is better therapy and knowledge about how to treat severe cases and then the mortality is going down. But it’s not perfect. I think that there is a tendency to a better mortality, but it depends which groups are also attacked. If you’re talking about elderly people over 70 years old, they often will decease from the disease.

But I think that in some young adults, better young adults with some treatment with steroids, especially in others’ protocols, the survival rate seems to be better. But I think it’s still a disease that if you have any health conditions can be very difficult for you, and stay with some, I would say even if you survive, you can stay with pulmonary problems, agnosia and everything, even in young persons. So, I think it’s still a serious disease and I think preventing it is better than getting it.

Le Modérateur : So, we’ll go with Gabrielle Fahmy with CTV.

M. Guillemette (Christian) : A lot of people have been telling us they’ve been having a hard time getting an appointment for a flu shot. Either it’s all booked or there’s a lot of seniors who don’t necessarily know how to go online and book an appointment. So what are you going to do to make sure that it’s accessible to all Quebecers?

M. Dubé : Yeah, I think the best way for us will be in the coming days. I think that’s probably in the coming days – so Wednesday or Thursday – that we’ll have a briefing point to explain what is the plan as of November 1st. I think there is a big change that people need to understand: it’s before, when we had the flu sessions, we could go into a large arena and bring a lot of people and you didn’t need an appointment. But as you can imagine, we cannot do that anymore.

So, the first good news is that we have made an arrangement with pharmacists, and they will be part of that program. But I think we need to explain to people, to the population as to how they can make an appointment, either with the pharmacist or with the CLSC. And I think to make sure that we explain those rules very well, we’ll have a briefing point as we do today, but it will be only dedicated to the vaccination period. I think we’re planning it for Wednesday or Thursday of this week.

Journaliste : O.K.

M. Dubé : Alright

Journaliste : And my second question is about mental health. Obviously, it’s a big concern as these measures are extended and everything. There is currently maybe a six-month waiting list to see a psychologist for example, and you have people like the Association of Psychotherapists in Quebec who have said they’re available and ready to help, but it’s not covered by a lot of insurance plans. So, are you considering changing things there, or…?

M. Legault : O.K. Just to give you a few figures, the waiting list today is shorter than the waiting list last March. So of course, maybe it’s still too long but it’s getting better. Lionel Carmant already hired 300 additional professionals, and he’s looking to add another 300. So, what… which will be 600 more people for giving services to people having mental health problems. Do you want to add something?

M. Dubé : And I think we have in our plan to – as the Prime Minister has… as the Premier has asked to make sure – that if we can add also different services, we’ll do that. So, I think also in the coming days you’ll see things coming. Because we know mental health is a big issue. And especially when we come in November, it’s getting darker and we know… we know we’re asking sacrifices. So, there will be additional things coming our way.

FAHMY: Thank you.

Le Modérateur : Merci, tout le monde. Bonne soirée.

M. Dubé : Merci beaucoup.

M. Legault : Bonne soirée, tout le monde.